

Offre interne
14.08.2019

UNE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)- Crèche les Lutins- Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture- CDD du 1/11/19 au 30/03/2020 (Remplacement congé maternité)

[velizy.web.pdf.offer_description](#)

Au sein de la Crèche les Lutins, vous serez chargé(e) de :

Accueillir les enfants et leurs familles : Vous assurez l'accueil de l'enfant et de sa famille. Vous accompagnez l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité. Vous établissez une relation durable et de confiance avec l'enfant et sa famille. Vous informez régulièrement du déroulement de la journée de l'enfant afin d'assurer une continuité dans la satisfaction de ses besoins.

Assurer les soins à l'enfant : Vous réalisez les soins adaptés aux besoins fondamentaux (hygiène, alimentation et sommeil). Vous préparez les biberons et délivrez les repas à l'enfant en respectant ses habitudes et les règles de diététique infantile. Vous assurez une surveillance médicale auprès des enfants tout en veillant à appliquer le programme de suivi médical demandé par l'infirmière ou la directrice.

Garantir l'éveil et la sécurité : Vous veillez à la sécurité physique et affective des enfants. Vous organisez et animez des temps de jeux et des ateliers d'éveil en lien avec le projet pédagogique. Vous favorisez les interactions entre les enfants et adultes dans le respect de la vie de groupe.

Participer, en équipe, au projet d'établissement : Vous participez à l'élaboration du projet d'établissement lors des réunions et journées pédagogiques et procédez à sa mise en œuvre. Vous participez aux réunions et soirées pédagogiques. Vous rencontrez les parents et répondez aux sollicitations relatives au développement et à l'éducation.

Garantir le bon fonctionnement de la structure et du matériel: Vous gérez et suivez les stocks alimentaires. Vous assurez l'hygiène et l'entretien de l'espace de vie de l'enfant. Vous désinfectez et stérilisez le matériel (jouets, matelas etc.).

Participer à la vie de la structure : Vous participez aux événements organisés par la structure (fêtes de Noël, carnaval etc). Vous encadrez les stagiaires écoles.

Profil du candidat



Titulaire d'un diplôme d'état d'Auxiliaire de puériculture (DEAP),

Connaissances en matière de développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant,

Maitrise des règles d'hygiène et de sécurité,

Etre en capacité d'animer un groupe d'enfant,

Etre en capacité de se mobiliser autour d'un projet,

Etre en mesure de travailler avec une équipe pluridisciplinaire.

Conditions d'exercice:

37 heures hebdomadaires sur 5 jours

Amplitude horaire : 7h30-18h30

Rémunération statutaire, 13ème mois
Emploi permanent (Temps complet)